

Nombre de Membres : 11
 Afférents au conseil municipal : 11
 En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération: 11

Convocation du 11 décembre 2010

L'an deux mil dix et le 17 décembre, le conseil municipal de la commune convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr LAVEST maire

Présents : M. LAVEST Claude - Mme DESCHAMPS Martine - M DELORME Jacques - M. JACQUES Bernard - M. MOMIANT René - Mr DURIN Valéry - M. FAYARD Jean-Yves - Mme THOMAS Catherine - Mme LAPLACE Carine

Absente excusée : Mme SANCHEZ Sylvie pouvoir à Mme DESCHAMPS - M. BOUTONNET Jacques pouvoir à Mr FAYARD

Secrétaire de séance : Mme DESCHAMPS Martine

RCEA

La RCEA traverse le département de l'Allier d'Est en Ouest. Depuis plusieurs décennies le Conseil Général, les communes, leurs élus, les habitants, les diverses associations de riverains et les acteurs économiques se sont appliqués à demander la mise de cet axe à 2 X 2 voies.

Quelques tronçons ont été réalisés mais la route reste très accidentogène. Les derniers mois sont éloquents en nombre d'accidents et de décès.

Un débat public national est mis en place par l'Etat à partir du 4 novembre. Il prévoit la mise à niveau à 2 x 2 voies de la RCEA par une concession autoroutière.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal de Saint Didier la Forêt à l'unanimité de ses membres :

- Manifeste son soutien à cette initiative et demande la mise en concession autoroutière de la RCEA dans les plus brefs délais,
- Insiste également sur la mise en place de mesures de sécurité dans l'attente de la réalisation de cette infrastructure.

Pour extrait conforme
 Le Maire

C. LAVEST

Rendu exécutoire après
 Dépôt en sous préfecture
 Le
 Le Maire
 C. LAVEST

